



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRETARIAT GENERAL

Bruxelles, le 6 juin 2014

CM 3112/14

OJ/CONS

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.7814/71.99

Objet: 3326^c session du Conseil de l'Union européenne (Affaires générales)

Date: 24 juin 2014

Heure: 10:00

Lieu: Centre de Conférences – Bâtiment KIRCHBERG
4, place de l'Europe
L-1499 LUXEMBOURG

- Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

- (évent.) Approbation de la liste des points "A"

Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"
- Résolutions, décisions et avis adoptés par le Parlement européen lors de sa période de session à Strasbourg du 14 au 17 avril 2014
- Élargissement et processus de stabilisation et d'association
= Conclusions du Conseil sur l'Albanie
- Suivi du Conseil européen
= Rapport sur la mise en œuvre des conclusions du Conseil européen
- Préparation du Conseil européen des 26 et 27 juin 2014
= Projet de conclusions du Conseil européen
- Semestre européen
= Approbation des recommandations intégrées par pays et transmission au Conseil européen
- Stratégie de l'UE en matière de sécurité maritime
= Adoption
- Communication concernant la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne
= Présentation de la communication et du plan d'action par la Commission et échange de vues
- (évent.) Application de l'article 10 du protocole n° 36 aux traités
- Programme de dix-huit mois du Conseil (1^{er} juillet 2014 - 30 décembre 2015)¹
= Approbation
- Divers

NB: *Veillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: confpart@consilium.europa.eu.*

NB: *Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 dans lequel sont fixées les modalités de son obtention.*

¹ Débat public, conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil